

Moineau friquet, *Passer montanus* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Passéridés

Description de l'espèce

Mâle et femelle de Moineau friquet possèdent un plumage identique. La tête, du bec à la nuque, est brun-chocolat. Les joues sont blanches avec une tache noire bien marquée, le blanc des joues s'étendant sur les côtés du cou et formant un collier. Le dos et le croupion sont brun-jaunâtre. Le haut du dos est fortement strié de noir. L'aile est marquée d'une double barre blanche. Le bec est petit, noir en période nuptiale, plus grisâtre en période internuptiale. Les juvéniles ont un plumage identique aux adultes, mais légèrement plus terne.

La mue postjuvénile complète commence environ huit semaines après l'envol. La mue des adultes débute dès l'achèvement de la reproduction (soit de fin juin pour les premiers jusqu'à fin septembre pour les derniers), et se termine pour la quasi-totalité des oiseaux fin octobre.

Le répertoire vocal est sommaire et se limite à des cris. Le plus communément émis se distingue de celui du Moineau domestique *Passer domesticus* car il est monosyllabique (JCR, CD4/pl.65).

Longueur totale du corps : 14 cm. Poids : 23 g (extrêmes 16-29 g).

Difficultés d'identification (similitudes)

De taille un peu plus forte, le Moineau domestique mâle se distingue aisément par sa large bavette noire et sa calotte grise, et l'absence de tache noire sur les joues. En vol, la distinction peut être plus délicate surtout si les friquets se trouvent dans un groupe mixte de fringilles. Il faut noter que des rares cas d'hybridation ont été constatés avec le Moineau domestique [12].

Répartition géographique

Le Moineau friquet a une distribution très large dans les régions paléarctiques et orientales. Il a, de surcroît, été introduit en Indonésie, aux Philippines, en Micronésie, en Amérique du Nord et en Australie. Six sous-espèces différentes ont été séparées. La sous-espèce nominale s'étend des Îles Britanniques à la Russie et au nord jusqu'en Norvège (70°N) en incluant la France. Dans le sud, elle occupe la péninsule Ibérique à l'exception du sud du Portugal. Elle a été introduite en Sardaigne dans la région de Cagliari. Vers le sud-est, sa répartition est plus sporadique et si elle se rencontre dans le nord de la Grèce, elle est absente du sud et du centre de ce pays.

En France, l'espèce occupe la plus grande partie du territoire, y compris la Corse, bien qu'elle ne soit réellement abondante dans aucune région. Elle est toutefois absente des îles du Ponant et du Pertuis Charentais, de la Basse-Normandie, de la pointe bretonne (Finistère) et des zones de montagne (au-delà de 700 m dans le Jura, 1200 m dans le Massif Central et environ 1800 m dans les Alpes et les Pyrénées) [bg19].

Biologie

Ecologie

Globalement, c'est un oiseau campagnard. On le rencontre cependant dans les villages, voire dans des banlieues non densément urbanisées et il se reproduit dans quelques villes comme Madrid, Brest, Avignon et même Paris [13]. En Extrême-Orient, où le moineau domestique est absent, il est même citadin. Ses habitats de nidification comprennent les lisières et les clairières des boisements, les ripisylves, les espaces agricoles parsemés de boqueteaux, de haies et de vergers. Toutefois, même si sa répartition peut localement chevaucher celle du Moineau domestique, le Moineau friquet mérite bien son nom anglais de « Tree Sparrow » dans la mesure où les plus fortes densités se rencontrent dans les zones ouvertes avec des arbres dispersés, mais suffisamment âgés pour fournir les cavités qui permettent l'installation de ses nids [14]. La nidification est plutôt coloniale dans les habitats les plus favorables et isolée dans les habitats de moindre qualité. La densité peut varier de trois à quatre couples aux dix hectares en milieu « naturel » jusqu'à plus de 100 couples aux dix hectares dans des secteurs favorables (installation de nichoirs par exemple) [5 ; 17].

Comportements

Le Friquet est une espèce grégaire qui forme des groupes cohérents monospécifiques ou associés à d'autres espèces de fringilles (Pinson des arbres *Fringilla coelebs* et du nord *F. montifringilla*, Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*, Verdier d'Europe *Carduelis chloris*, Serin cini *Serinus serinus*) et de Bruants (jaune *Emberiza citrinella* et des roseaux *Emberiza schoeniclus*, notamment) en dehors de la période de reproduction. Les jeunes se rassemblent dès qu'ils deviennent indépendants et restent deux à six semaines à proximité de leur lieu de reproduction, puis se joignent à d'autres bandes pour gagner leurs lieux d'alimentation : champs de céréales récoltés, potagers, vergers, tournesols laissés sur pied et surtout sorgho. A l'issue de la période de reproduction, ces groupes sont rejoints par les adultes constituant alors des bandes de quelques dizaines à plusieurs centaines d'individus. Il semble que les jeunes issus d'une première couvée restent plus près de leur lieu de naissance que ceux issus de pontes ultérieures [2].

A la fin de l'automne, à basse altitude, ces groupes se disloquent, les adultes retournant dans leur secteur de reproduction alors que les jeunes se dispersent encore plus largement. Un véritable mouvement migratoire, commençant fin septembre jusqu'à début novembre, conduit certaines populations vers le sud (par exemple 25% de la population belge [19]). Les distances parcourues sont souvent modestes, mais elles peuvent atteindre plusieurs centaines de kilomètres [bg19]. Des reprises d'oiseaux bagués dans le nord de l'Europe (Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Allemagne), mais également venant de l'est et du sud-est (Suisse, Italie), ont été effectuées en France en hiver. Ces mouvements concernent essentiellement des oiseaux immatures. Dès octobre, des dortoirs comprenant de quelques sujets à plusieurs centaines d'oiseaux se forment dans des roselières sèches ou en eau, en compagnie d'autres espèces (Bruant des roseaux, Bruant jaune, Bruant proyer *Miliaria calandra*, Moineau domestique, Pipit spioncelle *Anthus spinoletta*, Pipit farlouse *Anthus pratensis*), mais aussi dans des ronces, etc. [R. GARCIN, comm. pers.]. Les oiseaux plus sédentaires retournent au début de l'hiver dans leur colonie de reproduction où ils forment des dortoirs et y passent l'essentiel de leur temps. A cette époque, une recrudescence de l'activité sexuelle se manifeste (copulations, recharge d'anciens nids), celle-ci aidant par ailleurs les oiseaux à lutter contre le froid.

Reproduction et dynamique de population

Les couples restent unis toute leur vie et sont fidèles à leur site de reproduction tant qu'ils n'y sont pas dérangés. Le remplacement d'un des membres du couple peut toutefois se produire tout au long de la saison de reproduction, puis à l'automne. Pour s'apparier, les mâles d'un an s'approprient une cavité et « chantent » pour attirer une femelle, essentiellement en mars-avril. Lorsque les couples sont formés, les deux oiseaux passent l'essentiel du temps ensemble, non seulement pour s'alimenter, se baigner, mais également au repos, période où il n'est pas rare de voir les oiseaux serrés l'un contre l'autre.

Le Moineau friquet niche essentiellement dans des cavités : trous d'arbres très souvent, mais aussi dans les murs, sous des toits, des blocs de roche. Localement, il utilise les soubassements de gros nids d'autres espèces (Cigogne blanche *Ciconia ciconia*, Héron cendré *Ardea cinerea*, rapaces diurnes...), voire utilise d'anciens nids d'hirondelles de fenêtre *Delichon urbica*. Plus rarement, le nid est construit à découvert sur des branches d'arbres, des poteaux télégraphiques, au centre de buissons d'églantiers, d'aubépine, etc., la pénurie de cavités pouvant être à l'origine de l'augmentation apparente de ce type de situation. Les cavités avec une entrée de faible diamètre (environ 30 mm) sont préférées pour la protection qu'elles offrent face à d'autres oiseaux cavernicoles (Moineau domestique, Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*) ou à l'action de prédateurs, mais une ouverture trop grande peut être réduite par l'apport de végétaux.

La saison de reproduction s'étale de début avril à la mi-septembre. La grandeur des pontes varie de deux à sept œufs avec des cas exceptionnels pouvant aller jusqu'à dix œufs. Plus de 50% des couples font deux couvées, 25% trois et un nombre très faible quatre. L'incubation, qui dure de 11 à 14 jours, commence après la ponte du dernier œuf et la couvaison est assurée par les deux membres du couple, même si la femelle y prend une part prépondérante.

Les poussins sont protégés de façon intermittente jusqu'à l'âge de huit jours et nourris à part égale par le mâle et la femelle. Ils quittent le nid entre 15 et 20 jours, mais seront encore nourris par leurs parents pendant une douzaine de jours. Le succès de la reproduction est d'environ 50 à 60%, mais présente des variations inter-annuelles et locales importantes. Cette productivité élevée est limitée par une forte mortalité des juvéniles puisque à peine plus de 10% d'entre eux atteignent l'âge d'un an. Les moineaux friquets survivent rarement au-delà de quatre ans, le record concernant un oiseau âgé de 13 ans [bg59].

Régime alimentaire

Pendant l'essentiel de l'année, le Moineau friquet est surtout granivore avec une préférence marquée pour les graminées sauvages, même s'il ne dédaigne pas celles cultivées. Toutefois, en période de reproduction, les adultes se nourrissent, ainsi que leurs poussins, de proies animales (insectes, essentiellement les pucerons, araignées...) dans une proportion importante (75% entre avril et juin selon une étude menée en Yougoslavie [18]).

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

6120*- Pelouses calcaires des sables xériques (Cor. 34.12)

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (*Festuco brometalia*) (Cor. 34.31 à 34.34)

6220*- Parcours substepmiques de graminées et annuelles du *Théro-Brachypodieta* (Cor. 34.5).

91E0*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (Cor. 44.13, 44.2 et 44.3)

91F0 - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior*, ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves (*Ulmenion minoris*) (Cor. 44.4)

92A0 - Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (Cor. 44.141 et 44.6)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe III de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La large répartition de cette espèce en France lui vaut d'être présente dans des espaces naturels protégés à la fois nombreux et variés (réserves et parcs naturels, ZPS, arrêté de biotopes,...).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'espèce est en régression, parfois très importante, dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest et cette baisse a été bien documentée en Grande-Bretagne [3], aux Pays-Bas, en Suisse [20] et en Allemagne [21]. Il semble toutefois que l'espèce résiste mieux au sud de son aire de répartition, en Espagne notamment [bg30]. Son statut de conservation est considéré comme « en déclin » en Europe, avec des effectifs estimés entre 26 et 48 millions de couples [bg2].

En France, le programme STOC a mis en évidence la chute des effectifs [8 ; bg33], diminution également constatée dans de nombreuses régions françaises. Elle a débuté en Bretagne il y a plusieurs décennies [1; 4; 7]. Une chute des effectifs d'environ 50% a été observée dans le Nord et le Pas-de-Calais [bg67] et des baisses sensibles ont été signalées en Normandie [bg23], dans les Hautes-Pyrénées [9] et en Ile-de-France [bg53], où la population aurait chuté à moins de 30 000 couples en 1995 [10]. Le Friquet a disparu totalement de certains secteurs de Loire-Atlantique [P. NICOLAU-GUILLAUMET, comm. pers.]. Par contre, les effectifs et la répartition de l'espèce semblent stables dans quelques autres régions : Loire [6], Nièvre [16], Limousin [15] et Jura [bg22].

La population nicheuse française, considérée comme "à surveiller", se situerait dans une fourchette très large allant de 100 000 à 1 000 000 couples [bg53] ou 180 000 à 900 000 couples [bg2], ce qui représente moins de 10% des effectifs nicheurs européens

Menaces potentielles

Tous les auteurs sont unanimes pour considérer que la profonde modification des agro-systèmes au cours du XXe siècle, est la principale cause de régression de l'espèce. Cette dégradation concerne non seulement l'uniformisation des paysages liée au remembrement, à l'augmentation de la taille des parcelles, à la disparition des haies, des vieux vergers « hautes tiges » et des vieux arbres à cavité, à la mise en œuvre d'assolements moins diversifiés et de techniques de cultures homogènes.

L'usage de pesticides à forte rémanence affecte les ressources alimentaires du moineau pendant la période cruciale de sa reproduction. Le fait que les populations de Moineau friquet du sud de l'Europe ou de certaines régions françaises qui conservent des pratiques agricoles ou pastorales plus traditionnelles restent stables, montre le rôle négatif de l'agriculture intensive sur cette espèce [11].

A cette menace cruciale viennent s'ajouter sans doute aussi des menaces plus ponctuelles qui sont liées, par exemple, à la disparition de milieux favorables tels les vieux murs, qui fournissaient aussi des cavités pour la reproduction...

Enfin, les poteaux métalliques creux des lignes électrique ou téléphoniques constituent des pièges mortels.

Propositions de gestion

La cause essentielle de régression de l'espèce étant liée aux modifications profondes de l'agriculture, les principales mesures à prendre seraient [bg35 ; bg53] :

maintien et restauration d'un paysage diversifié et d'une agriculture traditionnelle, en particulier des vieux vergers "hautes tiges" et autres cultures non irriguées avec peu ou pas d'intrants ni pesticides chimiques.

conservation des éléments augmentant la diversité structurelle de l'habitat tels que bocages, haies, arbres isolés, murets, talus, bords de parcelles enherbées, friches. Ces éléments doivent être pris en compte lors des remembrements.

limitation de l'usage de produits phytosanitaires rémanents au profit des méthodes de lutte biologique, peu toxiques.

assolements favorisant une alternance de cultures diversifiées, au lieu de vastes étendues de monoculture.

maintien des chaumes en hiver par la culture de céréales de printemps au lieu de céréales d'hiver qui génèrent des labours précoces.

maintien et gestion appropriée de jachères sans intrants ni pesticides chimiques, avec des objectifs environnementaux favorables à la faune sauvage.

conservation des vieux bâtiments ruraux.

Poursuite de l'obturation des poteaux métalliques creux.

Etudes et recherches à développer

Les habitats préférentiels du Moineau friquet font de cette espèce un très bon indicateur de l'évolution des paysages agraires. Il semble qu'il faudrait inciter le réseau des ornithologues amateurs à s'intéresser à cette espèce, certes peu spectaculaire mais révélatrice de la dégradation des paysages ruraux. Une meilleure estimation des effectifs permettrait aussi de mieux évaluer la baisse suspectée de l'ensemble de la population nicheuse.

L'évaluation de l'impact des pesticides sur l'espèce et sur le taux de reproduction serait certainement utile, car il n'existe aucune étude de ce type pour cette espèce en France.

Bibliographie

1. ANNEZO, J.P. (1991).- Un moineau peut en cacher un autre : le Friquet (*Passer montanus*) en Bretagne. *Ar Vran* 2: 36-63.
2. BIBBY, C.J. (1975).- Observations on the moult of the Tree Sparrow. *Ringing & Migration* 1: 148-157.
3. FULLER, R.J., GREGORY, R.D., GIBBONS, D.W., MARCHANT, J.H., WILSON, J.D., BAILLIE, S.R. & CARTER, N. (1995).- Population declines and range contractions among lowland farmland birds in Britain. *Conservation Biology* 9: 1425-1441.
4. G.O.B. (1997).- *Les oiseaux nicheurs de Bretagne 1980-1985*. Groupe Ornithologique Breton. 290 p.
5. GEROUDET, P. (1998).- *Les passereaux d'Europe : des coucous aux merles*. Vol. 1. 4e édition. Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris. 403 p.
6. GONO (1995).- *Découvrir les Oiseaux du Loiret*. Ed. Les Naturalistes Orléanais, Orléans. 262 p.
7. GUERMEUR, Y. & MONNAT, J.Y. (1980).- *Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, Brest. 240 p.
8. JIGUET, F. & JULLIARD, R. (2005).- Bilan du programme STOC pour la France en 2004. *Ornithos* 12(2): 65-77.
9. JOACHIM, J., BOUSQUET, J.F. & FAURE, C. (1997).- *Atlas des Oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. 1985-1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Toulouse. 262 p.
10. LE MARECHAL, P. & LESAFFRE, G. (2000).- *Les oiseaux d'Île-de-France. L'avifaune de Paris et de sa région*. Delachaux et Niestlé, Paris. 346 p.
11. O'CONNOR, R. & SHRUBB, M. (1986).- *Farming and Birds*. Cambridge University Press, London. 290 p.
12. OLIOSO, G. (1998).- Capture d'un probable hybride Moineau friquet *Passer montanus* x Moineau domestique *Passer domesticus*. *Le Bièvre* 15: 87-88.
13. OLIOSO, G. (2006).- *Les moineaux*. Delachaux et Niestlé, Paris. 180 p.
14. PINOWSKI, J. & KENDEIGH, S.C. (1977).- *Granivorous Birds in Ecosystems*. Cambridge University Press, London
15. SEPOL (1993).- *Atlas des Oiseaux nicheurs en Limousins*. Eds Lucien Souny, Limoges. 222 p.
16. SOBA (1994).- *Les Oiseaux nicheurs de la Nièvre 1983-1990*. Station Ornithologique du Bec-d'Allier. 192 p.
17. SUMMERS-SMITH, J.D. (1988).- *The Sparrows*. T. & A.D. Poyser Ltd, Staffordshire. 342 p.
18. SZLIVKA, L. (1983).- Data on the biology of the Tree Sparrow (*Passer montanus montanus*). *Larus* 33-35: 141-159.
19. VERHEYEN, C. (1957).- Over de verplaatsingen van de Boommus, *Passer montanus* (L), in en door België. *Gerfaut* 47: 161-170.
20. WESOLOWSKI, T. (1991).- Bedeutung des Bruterfol für die Abnahme des Feldsperlings *Passer montanus* in der Schweiz. *Ornithologische Beobachter* 88: 253-263.
21. WINKEL, W. (1994).- Zur langfristigen Bestandsentwicklung des Feldsperlings (*Passer montanus*) im Braunschweiger Raum. *Die Vogelwarte* 37: 307-309.